



XIROCOURT

Informations municipales
www.xirocourt.fr

info

N°17



29 août 2014

Enquête Publique concernant le projet de zonage d'assainissement de la commune Du mercredi 3 septembre 2014 au vendredi 3 octobre 2014

Par arrêté n°18/14, le Maire de Xirocourt a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant le projet de zonage d'assainissement de la commune de Xirocourt

À cet effet, **Monsieur Jean DHERINE**, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le tribunal administratif et **Monsieur Gérard CAUQUELIN**, retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 31 jours **du mercredi 3 septembre 2014 à 17h00 au vendredi 3 octobre 2014 à 19h00**, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- **Mercredi 3 septembre 2014, de 17h00 à 19h00**
- **Samedi 20 septembre 2014, de 10h00 à 12h00**
- **Vendredi 3 octobre 2014, de 17h00 à 19h00**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit en mairie au nom du commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie aux heures et jours d'ouverture.

Le projet de zonage d'assainissement tenant compte des résultats de l'enquête fera ensuite l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal. Toutes informations peuvent être demandées à Madame le Maire.

Réunion Publique concernant le projet d'assainissement collectif Mercredi 17 septembre à partir de 18h30

Dans le cadre de la concertation publique, une présentation du projet d'assainissement est proposée conjointement par la commune et le bureau d'études IRH en charge du projet, mercredi 17 septembre 2014 de 18h30 à 20h00 en mairie. Cette réunion a pour but de présenter le projet d'assainissement, les demandes d'ordre privé ne seront pas recevables ce jour.

Défibrillateur cardiaque

Un défibrillateur cardiaque entièrement automatisé, financé par la Communauté de Communes du Pays du Saintois, est désormais installé à l'extérieur de la mairie, près de l'entrée du secrétariat.

Il s'agit d'un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, installé dans un boîtier muni d'une alarme. Cet appareil entièrement automatique analyse l'activité du cœur et procède automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électrocardiographique. Il est utilisable par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé.

Plusieurs personnes ont déjà reçu une formation, n'hésitez pas à faire appel à elles pour vous relayer en attendant les secours : 1^{er} rang : Mme Annie CLEMENT, M. André LALLEMAND, 2^{ème} rang : M. Alexandre ZIMMER, M. David DUPRE, M. Michel SORET, Mesdames Claudia et Véronique GROSZ, Mme Marie-Odile BLANCHOT, Mme Isabelle PIETON - Mme Marie-Hélène PHULPIN.



1^{er} groupe "Formation défibrillateur – CC Pays du Saintois"

ACTIVITES DU MERCREDI APRES-MIDI

L'association **RELAIS FAMILLES DU SAINTOIS** (Familles Rurales), organisera, à l'ancienne école des Ensanges, chaque mercredi de 14h00 à 17h00, des activités de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans, à partir du 1^{er} septembre 2014. Des ateliers de baby gym, tir à l'arc et gym tonique adulte seront proposés à partir du mois d'octobre. Renseignements et inscriptions auprès d'Elodie BELDON – 03 83 53 39 08 – relaisfamillessantois@outlook.fr – (Détail des activités proposées dans le prospectus de Relais Familles du Saintois distribué dans les boîtes à lettres).